

RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 05999
Numéro SIREN : 832 110 464
Nom ou dénomination : CARRE D'OR DEVELOPPEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 29/10/2020 sous le numéro de dépôt B2020/036730

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **DE LYON**

Date : 29/10/2020

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/036730**
n° de gestion : **2017B05999**
n° SIREN : **832 110 464 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 29/10/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

CARRE D'OR DEVELOPPEMENT
6 bis Rue Joannès Carret 69009 LYON

date de clôture : 31/12/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



CARRE D'OR DEVELOPPEMENT

Société par actions simplifiée au capital variable

Siège social : 6 bis rue Joannès Carret

69009 Lyon

832 110 464 R.C.S. Lyon

COMPTES ANNUELS

AU 31 DECEMBRE 2019

Comptes certifiés conformes,
A.D.F.,
Président de la société,
représentée par Alain DUTOIT,
Gérant

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'A' followed by a horizontal line and a vertical line extending downwards.

Désignation de l'entreprise : SAS CARRE D OR DEVELOPPEMENT Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 6 B RUE JOANNES CARRET 69009 LYON Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET*

8	3	2	1	1	0	4	6	4	0	0	0	2	7
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Néant *

				Exercice N clos le.		N-1	
				3 1 1 2 2 0 1 9		3 1 1 2 2 0 1 8	
				Net		Net	
				3		4	
		Brut		Amortissements, provisions			
		1		2			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	4 204 602	CV	4 204 602	3 010 150	
	Créances rattachées à des participations	BB	7 256 826	BC	7 256 826	9 357 189	
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH		BI			
	TOTAL (II)	BJ	11 461 428	BK	11 461 428	12 367 339	
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production de biens		BN		BO			
En cours de production de services		BP		BQ			
Produits intermédiaires et finis		BR		BS			
Marchandises		BT		BU			
Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW			
CIRCULENT	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY			
	Autres créances (3)	BZ	1 209 784	CA	1 209 784	111 316	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	2 293 794	CG	2 293 794	357 252	
DIVERS	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI			
	TOTAL (III)	CJ	3 503 578	CK	3 503 578	468 568	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
Comptes de régularisation	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	14 965 006	IA	14 965 006	12 835 908	

Renvois : (1) Dont droit au bail

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :

7 256 826

(3) Part à plus d'un an :

CR

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS CARRE D OR DEVELOPPEMENT

Néant *

		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :2...0.0.0...0.0.0.....)	DA	2 000 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/>)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="B1"/>)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="text" value="EJ"/>)	DG		
	Report à nouveau	DH	(187 410)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	65 192	(187 410)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 877 783	(87 410)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	5 000 000	5 000 000
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	151 667	149 589
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EI"/>)	DV	6 934 503	6 618 452
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	39 215	8 013
	Dettes fiscales et sociales	DY	173 936	7 736
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	48 802	600
	Autres dettes	EA	739 100	1 138 928
Compte régul.	EB			
	TOTAL (IV)	EC	13 087 223	12 923 317
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	14 965 006	12 835 908
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 134 191	1 306 337
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : SAS CARRE D'OR DEVELOPEMENT Néant *

		Exercice N			Exercice (N-1)	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC		
	Production vendue	{ biens* services*	FD	FE	FF	
			FG	FH	FI	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL		
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)			FP		
	Autres produits (1) (11)			FQ	232	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR	232	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	93 804	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	17 847	
	Salaires et traitements*			FY		
	Charges sociales (10)			FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions	GA		
				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)			GE	4	
Total des charges d'exploitation (4) (II)			GF	111 655		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(111 655)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH	742 726	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI	97 030	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	105 094	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)			GP	105 094		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	395 718	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
	Total des charges financières (VI)			GU	395 718	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(290 624)
						(135 908)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

DGFIP N° 2053 2020

Page 22

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS CARRE D OR DEVELOPPEMENT		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	304 200	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	304 200	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	600 200	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	600 200	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(296)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	177 928 7 736	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	848 123 67 364	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	782 931 254 774	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	65 192 (187 410)	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP	
		- Crédit bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	105 093	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	93 639	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	dont cotisations Madelin A7		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
VNC CESSION ACTIF	600			
CESSION ELEMENTS ACTIFS		304		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 14 965 006.01 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un bénéfice de 65 192.49 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	12 367 339		904 802
TOTAL	12 367 339		904 802
TOTAL GENERAL	12 367 339		904 802

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations		1 110	11 461 428	11 461 428
TOTAL		1 110	11 461 428	11 461 428
TOTAL GENERAL		1 110	11 461 428	11 461 428

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	7 256 826	7 256 826	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 380	1 380	
Débiteurs divers	1 208 404	1 208 404	
TOTAL	8 466 610	8 466 610	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	5 000 000		5 000 000	
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	151 667	151 667		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	5 000 000		5 000 000	
Emprunts et dettes financières divers	1 537 391	0	1 537 391	
Fournisseurs et comptes rattachés	39 215	39 215		
Impôts sur les bénéfices	173 336	173 336		
Autres impôts taxes et assimilés	600	600		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	48 802	48 802		
Groupe et associés	5 397 112	0		5 397 112
Autres dettes	739 100	739 100		
TOTAL	18 087 223	1 152 720	11 537 391	5 397 112

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1.0000	100 000	1 900 000		2 000 000

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	105 094
Total	105 094

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	151 667
Emprunts et dettes financières diverses	40 724
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 280
Dettes fiscales et sociales	600
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 508
Total	208 779

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	93 640	105 094
Dont entreprises liées	93 640	105 094

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

Caution solidaire Alain DUTOIT	739 100
Total	739 100

Alain DUTOIT est caution solidaire et personnelle de la société CARRE D'OR DEVELOPPEMENT concernant le paiement du solde du achat de la créance de la société OOVERTURE sur la société LCH INVEST pour un montant de 739 100 euros.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- SAS ISOCIEL	814 205	100.00	267 013
- SAS SAS LCH INVEST	202 479-	100.00	203 459-
- SAS COLBERT	523 177-	100.00	137 829
- SAS 1850 PARTICIPATIONS SAS	973 837	100.00	59 096-
- SAS SAS 1850 INVEST	602 665-	100.00	58 340
- SAS PARC B	99 649	95.00	351-
- SAS METRE CARRE SAS	1 000	90.00	
- SNC TARARE VIADUC		90.00	
- SCV CORBAS TAILLIS		90.00	
- SCV SCCV CUNIER		75.00	
- SNC SNC LYON 6 RS		69.90	
- SNC HERBOU 38		51.00	
- SNC MERCURE 94		50.10	
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- SCV DONCASTER SCCV	15 927-	50.00	16 927-
- SNC AMBROISE	1 000	50.00	
- SNC CARTERET	1 000	50.00	
- SNC CHARITE	1 000	50.00	
- SNC DOCKS LYON	22 084	50.00	21 084
- SCCV VALLON	171 449	50.00	170 449
- SCV ILOT PLANCHA	420-	50.00	1 420-
- SCV SIDOINE FAUBOURG SCCV	1 000	50.00	
- SNC SAINT DIDIER BOIS	1 000	50.00	
- SCV GALLERY MONTBLANC	136 229	49.90	135 229
- SNC TRONCHET 76	930	45.00	70-
- SCV TASSIN 8 MAI	12 022	40.00	11 022
- SNC SPHINX	175 353	40.00	174 353
- SNC 41 QV	8 658-	33.00	9 658-
- SNC 16 P	1 000	33.00	
- SNC BRON LABORDE	121 961	30.00	120 961
- SNC RIVE DE SAONE	82 642	30.00	81 642
- SCV MEGEVE RETORNES SCCV	1 200	25.00	
- SNC SNC MARIE 80	150-	25.00	1 150-
- SNC ARISTIDE	150-	20.00	1 150-
- SCV CARRE MAZARD	16 750	20.00	15 750
- SCV DARDILLY PAISY	21 617	10.00	1 613-
- SNC CLAUDIUS	1 000	10.00	
- SNC BARABAN 133	30 968	10.00	29 968
- SNC COUTER	1 001	10.00	1
- SCV MARIETTON LYON	1 000	10.00	
- SCV ROOSEVELT 64	1 001	10.00	1
- SNC 39 CITE	282 785	10.00	281 785
- SCV DARDILLY BRUYERE	34 561	10.00	33 561
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

CARRE D'OR DEVELOPPEMENT
Société par actions simplifiée au capital variable
Siège social : 6 bis rue Joannès Carret
69009 Lyon
832 110 464 R.C.S. Lyon

**AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

**TEXTE DE LA DECISION PROPOSEE ET ADOPTEE
PAR DECISIONS DES ASSOCIES
DU 30 SEPTEMBRE 2020**

Les Associés décident que le résultat de l'exercice clos, soit un bénéfice d'un montant de 65 192,49 euros, est affecté en totalité au compte « report à nouveau » en apurement partiel des pertes antérieures.

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé que la Société n'a procédé, au titre des deux exercices précédemment clos, à aucune distribution de dividendes.

Extrait certifié conforme,
A.D.F.
Président de la société,
représentée par Alain DUTOIT,
Gérant

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized initial 'A' followed by a long horizontal stroke.

CARRE D'OR DEVELOPPEMENT

Société par actions simplifiée au capital variable

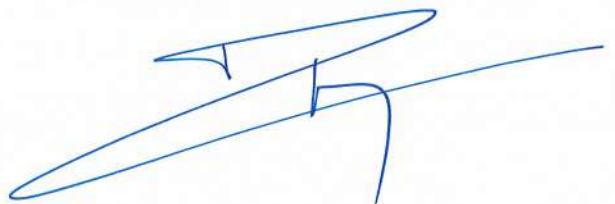
Siège social : 6 bis rue Joannès Carret

69009 Lyon

832 110 464 R.C.S. Lyon

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

Rapport certifié conforme,
A.D.F,
Président de la société,
représentée par Alain DUTOIT,
Gérant

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized initial 'A' followed by a long horizontal stroke and a vertical stroke at the end.

MAZARS ET SEFCO

CARRE D'OR DEVELOPPEMENT

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

JEAN-PIERRE PEDRENO

CARRE D'OR DEVELOPPEMENT

Société par actions simplifiée au capital de 100 000 €

Siège social : 6 Bis rue Joannès Carret 69 009 LYON

R.C.S : LYON 832 110 464

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'assemblée générale de la société CARRE D'OR DEVELOPPEMENT,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société CARRE D'OR DEVELOPPEMENT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président le 4 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 01/01/2019 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président arrêté le 4 avril 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

Autres informations

En application de la loi, je me suis assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

**CARRE D'OR
DEVELOPPEMENT**

Comptes Annuels

Exercice clos le

31/12/2019

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Valence, le 14 septembre 2020

Le Commissaire aux comptes

JEAN-PIERRE PEDRENO

Désignation de l'entreprise : SAS CARRE D OR DEVELOPPEMENT Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 6 B RUE JOANNES CARRET 69009 LYON Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET*

8	3	2	1	1	0	4	6	4	0	0	0	2	7
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

 Néant *

				Exercice N clos le.		N-1	
				3 1 1 2 2 0 1 9		3 1 1 2 2 0 1 8	
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net		
		1	2	3	4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement *	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
	Fonds commercial (1)	AH	AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO				
	Constructions	AP	AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Immobilisations en cours	AV	AW				
	Avances et acomptes	AX	AY				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV	4 204 602		3 010 150	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	7 256 826		9 357 189	
	Autres titres immobilisés	BD	BE				
	Prêts	BF	BG				
	Autres immobilisations financières*	BH	BI				
	TOTAL (II)	BJ	11 461 428	BK	11 461 428	12 367 339	
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
En cours de production de biens		BN	BO				
En cours de production de services		BP	BQ				
Produits intermédiaires et finis		BR	BS				
Marchandises		BT	BU				
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	BW				
CIRCULANT	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY				
	Autres créances (3)	BZ	CA	1 209 784		111 316	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
	Disponibilités	CF	CG	2 293 794		357 252	
DIVERS	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI				
	TOTAL (III)	CJ	3 503 578	CK	3 503 578	468 568	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	14 965 006	IA	14 965 006	12 835 908		

Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 7 256 826 (3) Part à plus d'un an : CR

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS CARRE D OR DEVELOPPEMENT

Néant *

		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :2...0.0.0...0.0.0.....)	DA	2 000 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/>)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="B1"/>)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="text" value="EJ"/>)	DG		
	Report à nouveau	DH	(187 410)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	65 192	(187 410)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 877 783	(87 410)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	5 000 000	5 000 000
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	151 667	149 589
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EI"/>)	DV	6 934 503	6 618 452
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	39 215	8 013
	Dettes fiscales et sociales	DY	173 936	7 736
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	48 802	600
	Autres dettes	EA	739 100	1 138 928
Compte régul.	EB			
	TOTAL (IV)	EC	13 087 223	12 923 317
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	14 965 006	12 835 908
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 134 191	1 306 337
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : SAS CARRE D'OR DEVELOPEMENT Néant *

		Exercice N			Exercice (N-1)	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC		
	Production vendue	{ biens* services*	FD	FE	FF	
			FG	FH	FI	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL		
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)			FP		
	Autres produits (1) (11)			FQ	232	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR	232	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	93 804	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	17 847	
	Salaires et traitements*			FY		
	Charges sociales (10)			FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions	GA		
				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)			GE	4	
Total des charges d'exploitation (4) (II)			GF	111 655		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(111 655)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH	742 726	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI	97 030	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	105 094	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)			GP	105 094		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	395 718	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
	Total des charges financières (VI)			GU	395 718	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(290 624)
						(135 908)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

DGFIP N° 2053 2020

Page 22

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS CARRE D OR DEVELOPPEMENT		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	304 200	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	304 200	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	600 200	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	600 200	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(296)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	177 928 7 736	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	848 123 67 364	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	782 931 254 774	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	65 192 (187 410)	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP	
		- Crédit bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	105 093	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	93 639	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	dont cotisations Madelin A7		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
VNC CESSION ACTIF	600			
CESSION ELEMENTS ACTIFS		304		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 14 965 006.01 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un bénéfice de 65 192.49 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	12 367 339		904 802
TOTAL	12 367 339		904 802
TOTAL GENERAL	12 367 339		904 802

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations		1 110	11 461 428	11 461 428
TOTAL		1 110	11 461 428	11 461 428
TOTAL GENERAL		1 110	11 461 428	11 461 428

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	7 256 826	7 256 826	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 380	1 380	
Débiteurs divers	1 208 404	1 208 404	
TOTAL	8 466 610	8 466 610	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	5 000 000		5 000 000	
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	151 667	151 667		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	5 000 000		5 000 000	
Emprunts et dettes financières divers	1 537 391	0	1 537 391	
Fournisseurs et comptes rattachés	39 215	39 215		
Impôts sur les bénéfices	173 336	173 336		
Autres impôts taxes et assimilés	600	600		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	48 802	48 802		
Groupe et associés	5 397 112	0		5 397 112
Autres dettes	739 100	739 100		
TOTAL	18 087 223	1 152 720	11 537 391	5 397 112

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1.0000	100 000	1 900 000		2 000 000

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	105 094
Total	105 094

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	151 667
Emprunts et dettes financières diverses	40 724
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 280
Dettes fiscales et sociales	600
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 508
Total	208 779

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	93 640	105 094
Dont entreprises liées	93 640	105 094

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

Caution solidaire Alain DUTOIT	739 100
Total	739 100

Alain DUTOIT est caution solidaire et personnelle de la société CARRE D'OR DEVELOPPEMENT concernant le paiement du solde du achat de la créance de la société OOVERTURE sur la société LCH INVEST pour un montant de 739 100 euros.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- SAS ISOCIEL	814 205	100.00	267 013
- SAS SAS LCH INVEST	202 479-	100.00	203 459-
- SAS COLBERT	523 177-	100.00	137 829
- SAS 1850 PARTICIPATIONS SAS	973 837	100.00	59 096-
- SAS SAS 1850 INVEST	602 665-	100.00	58 340
- SAS PARC B	99 649	95.00	351-
- SAS METRE CARRE SAS	1 000	90.00	
- SNC TARARE VIADUC		90.00	
- SCV CORBAS TAILLIS		90.00	
- SCV SCCV CUNIER		75.00	
- SNC SNC LYON 6 RS		69.90	
- SNC HERBOU 38		51.00	
- SNC MERCURE 94		50.10	
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- SCV DONCASTER SCCV	15 927-	50.00	16 927-
- SNC AMBROISE	1 000	50.00	
- SNC CARTERET	1 000	50.00	
- SNC CHARITE	1 000	50.00	
- SNC DOCKS LYON	22 084	50.00	21 084
- SCCV VALLON	171 449	50.00	170 449
- SCV ILOT PLANCHA	420-	50.00	1 420-
- SCV SIDOINE FAUBOURG SCCV	1 000	50.00	
- SNC SAINT DIDIER BOIS	1 000	50.00	
- SCV GALLERY MONTBLANC	136 229	49.90	135 229
- SNC TRONCHET 76	930	45.00	70-
- SCV TASSIN 8 MAI	12 022	40.00	11 022
- SNC SPHINX	175 353	40.00	174 353
- SNC 41 QV	8 658-	33.00	9 658-
- SNC 16 P	1 000	33.00	
- SNC BRON LABORDE	121 961	30.00	120 961
- SNC RIVE DE SAONE	82 642	30.00	81 642
- SCV MEGEVE RETORNES SCCV	1 200	25.00	
- SNC SNC MARIE 80	150-	25.00	1 150-
- SNC ARISTIDE	150-	20.00	1 150-
- SCV CARRE MAZARD	16 750	20.00	15 750
- SCV DARDILLY PAISY	21 617	10.00	1 613-
- SNC CLAUDIUS	1 000	10.00	
- SNC BARABAN 133	30 968	10.00	29 968
- SNC COUTER	1 001	10.00	1
- SCV MARIETTON LYON	1 000	10.00	
- SCV ROOSEVELT 64	1 001	10.00	1
- SNC 39 CITE	282 785	10.00	281 785
- SCV DARDILLY BRUYERE	34 561	10.00	33 561
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			